

## **NPPE Candidate Instructions and Statement of Understanding**

**READ THIS INFORMATION CAREFULLY BEFORE CONTINUING.**

**YOU MUST ELECTRONICALLY SIGN THAT YOU UNDERSTAND AND AGREE TO THE TERMS BELOW PRIOR TO TAKING THE NPPE.**

You should answer all questions; there are no penalties for guessing (i.e., NOT right minus wrong). You are encouraged to answer all questions on the examination. Any unanswered questions will be scored as incorrect.

1. The National Professional Practice Examination (NPPE) is highly confidential. The examination questions are the property of the Association of Professional Engineers and Geoscientists of Alberta (APEGA). Unauthorized disclosure of the examination questions is prohibited under copyright laws. By digitally signing this Candidate Statement of Understanding, you agree to maintain the confidentiality of the NPPE questions. You therefore agree to:

- a. keep the exam content confidential, even after you have completed the exam. This includes not discussing the content with anyone who wrote the exam before you or with you, or who has not yet written the exam, as well as not sharing or posting exam content on any platform;
- b. not use or be in possession of any electronic device (such as cell phones, cameras, pagers, etc.) in the area where the exam is being taken; and
- c. not use any recording and not engage in memorization of exam questions as these are strictly forbidden whether you intend to re-create parts of the exam for financial gain or not.

2. By registering to take the NPPE, you agree to abide by all rules, as well as the oral and written instructions controlling the conduct of the examination. These rules are intended to preserve the integrity of the examination process by providing standard test administration conditions that yield valid and reliable results.

3. You will be observed at all times while you are taking the NPPE. This observation will include direct and indirect observation by proctors and proctoring software. Proctors may not necessarily inform you of their observations, but they are required to report behaviour that may violate the terms and regulations of the NPPE or other forms of irregular behaviour. You agree that the proctor can terminate your exam session if they witness you engage in inappropriate behaviour, and in these cases, you will not receive financial compensation for the exam fees and other expenses related to the exam. Candidates consent to the video and audio recording of their exam session ("Recording"). Candidates agree that a. the Recording of their exam session can be used and admitted as evidence in all cases where breaches of these examination rules are identified, including in disciplinary and other similar regulatory proceedings established to address allegations of breaches of the rules of the examination,

without further proof of authenticity, reliability or accuracy; and b. that the Recording accurately represents their examination session and the events portrayed therein.

4. You acknowledge that statistical methods will be used to detect collusion and test-taking anomalies during and after each exam administration. Any cheating and/or breach of confidentiality/security or any attempt to subvert the examination process violates the purpose and principles of the examination. You agree to follow all rules regarding exam security, agree that your exam session may be terminated if you are suspected of cheating, and agree that your exam results may be invalidated as a result. You agree to report as soon as possible to the Proctor and/or APEGA any inappropriate behaviour by anyone taking the NPPE.

5. APEGA and NPPE partner regulators strive to report results that accurately reflect the skill and performance of each candidate and that represent a valid measure of their knowledge or competence as sampled by the examination. Accordingly, our standards and procedures for administering examinations have two related goals: giving candidates comparable opportunities to demonstrate their abilities and preventing any candidates from gaining an unfair advantage over others. To promote these objectives, you agree that APEGA and partner regulators that use the NPPE reserve the right to cancel or withhold any examination results when, in the sole opinion of APEGA or partner regulators, a testing irregularity has occurred; cheating has occurred; there is an apparent discrepancy in, or falsification of, a candidate's identification; a candidate has engaged in misconduct such as accessing unauthorized websites or materials or plagiarism; aberrations in performance are detected for which there is no reasonable and satisfactory explanation; or, the results are believed to be invalid for any other reason. You agree that conduct occurring before, during or after testing that violates any of these principles may result in invalidation of your examination results and/or other penalties such as disciplinary action against you by APEGA or a partner regulator.

6. You agree that when taking the NPPE via remote proctoring, your computer equipment is compatible with the required proctoring software and you have used the 'test-it-out'/'test your equipment' tool to help ensure compatibility prior to and on exam day. Efforts are made to ensure that candidates who experience technical difficulties during the exam are rebooked within the same session or deferred to another session. However, you agree that you are responsible for ensuring that your test-taking environment, equipment and Internet connection are appropriate for taking the NPPE and further agree that if technical issues occur due to a lack of compatibility, you may not be able to take the NPPE and may need to pay to take the exam again.

7. You agree that in order to take the NPPE via remote proctoring, you will need to have administrator access to your computer and agree to install remote proctoring software on your computer. Any software installed on your computer for the purpose of taking the NPPE will only be used to monitor the exam session and can be uninstalled upon completion of the exam. Information collected during the exam session will remain private and will not be shared with any third parties.

8. You agree to behave professionally at all times, including before, during and after the exam. Any inappropriate behaviour including but not limited to rudeness, disrespect, threats

or offensive behaviour towards individuals proctoring, organizing or overseeing the NPPE will be reported to your regulator and may result in disciplinary action including but not limited to invalidating your results and rejection of your application for licensure on grounds of not demonstrating good character.

**It is your obligation as an aspiring licensed professional to report any test security issues (e.g., answer copying, circulation of any copyright material such as NPPE exam or practice test content, etc.) that you become aware of that occurs before, during or after the exam administration. These incidents can be reported anonymously to: [nppe@apega.ca](mailto:nppe@apega.ca).**

In order to continue to write the NPPE, you must verify that you have read, understand and agree to abide by the above statement.

I have read, understand and agree to abide by the above statement.

## **Instructions et protocole d'entente des candidat·e·s concernant l'examen NPPE**

**LISEZ ATTENTIVEMENT CES INFORMATIONS AVANT DE CONTINUER.**

**AVANT DE PASSER L'EXAMEN NPPE, VOUS DEVEZ SIGNER ÉLECTRONIQUEMENT LE PRÉSENT DOCUMENT AFIN D'INDIQUER QUE VOUS COMPRENEZ ET ACCEPTEZ LES CONDITIONS CI-DESSOUS.**

Vous devriez répondre à toutes les questions; aucune pénalité n'est infligée pour les réponses qui ont été devinées (c.-à-d. que des points NE seront PAS déduits en case de mauvaise réponse). Nous vous encourageons à répondre à l'ensemble des questions de l'examen. Toute question sans réponse sera considérée comme incorrecte.

1. L'examen national de pratique professionnelle (NPPE) est hautement confidentiel. Les questions d'examen sont la propriété de l'Association of Professional Engineers and Geoscientists of Alberta (APEGA). La divulgation non autorisée de ces questions est donc interdite en vertu des lois sur le droit d'auteur. En signant électroniquement ce protocole d'entente, vous convenez de préserver la confidentialité des questions de l'examen NPPE. Par conséquent, vous convenez de ce qui suit :

- a. Garder confidentiel le contenu de l'examen, même après la fin de celui-ci. Cela signifie, entre autres, ne pas discuter du contenu de l'examen avec toute personne ayant passé l'examen avant vous ou en même temps que vous, ni avec toute personne n'ayant pas encore passé l'examen, et ne pas divulguer ni publier de contenu relatif à l'examen sur quelque plateforme que ce soit;
- b. Ne pas utiliser ou être en possession d'un appareil électronique (p. ex. téléphone cellulaire, appareil photo ou téléavertisseur) sur le lieu de passation de l'examen;
- c. Ne pas enregistrer ou mémoriser des questions de l'examen; cette pratique est formellement interdite, que vous ayez ou non l'intention de recréer des parties de l'examen pour en tirer des avantages financiers.

2. En vous inscrivant à l'examen NPPE, vous convenez de respecter toutes les règles, ainsi que toutes les instructions orales et écrites régissant le déroulement de l'examen. Ces règles visent à préserver l'intégrité du processus d'examen en instaurant les conditions normalisées qui permettent l'obtention de résultats valides et fiables.

3. Vous convenez d'être observé·e tout au long de l'examen NPPE. L'observation sera assurée de façon directe et indirecte par des surveillant·e·s, ainsi que par un logiciel de surveillance. Les surveillant·e·s ne vous informeront pas nécessairement de leurs observations, mais tout comportement susceptible d'enfreindre les conditions et règlements de l'examen NPPE ainsi que toute autre forme de comportement irrégulier doivent être signalés. Vous convenez que le·la surveillant·e peut mettre fin à votre séance d'examen s'il·elle est témoin d'un comportement inapproprié et que, le cas échéant, vous ne recevrez aucune indemnisation financière pour les frais d'examen ni pour toute autre dépense liée à l'examen.

Les candidat·e·s consentent à ce que leur séance d'examen fasse l'objet d'un enregistrement vidéo et audio (l'« Enregistrement »). Les candidat·e·s conviennent de ce qui suit : a. l'Enregistrement de leur séance d'examen peut être utilisé et admis comme preuve dans tous les cas où des infractions aux présentes règles d'examen seraient constatées, y compris dans le cadre de procédures disciplinaires et autres procédures réglementaires semblables établies pour traiter d'allégations d'infractions aux règles de l'examen, sans qu'il soit nécessaire d'en prouver l'authenticité, la fiabilité ou l'exactitude; et b. l'Enregistrement est une représentation fidèle de leur séance d'examen et des événements qui y figurent.

4. Vous convenez que des méthodes statistiques serviront à détecter la collusion ainsi que toute anomalie relative à la passation de l'examen, à la fois pendant et après chaque séance d'examen. Toute tricherie, violation de la confidentialité ou infraction à la sécurité, de même que toute tentative de subversion du processus d'examen, va à l'encontre de l'objectif et des principes de l'examen. Vous convenez de suivre toutes les règles concernant la sécurité de l'examen. Vous convenez en outre qu'en cas de soupçon de tricherie, votre séance d'examen pourrait être interrompue, et vos résultats d'examen, invalidés. Vous convenez de signaler dès que possible au·à la surveillant·e et/ou à l'APEGA tout comportement inapproprié de la part de toute personne passant l'examen NPPE.

5. L'APEGA et les organismes de réglementation partenaires de l'examen NPPE s'efforcent de communiquer des résultats qui reflètent fidèlement les habiletés et le rendement de chaque candidat·e et qui constituent une mesure valide de ses connaissances ou de ses compétences telles qu'évaluées lors de l'examen. Nos normes et procédures relatives à la tenue des examens ont par conséquent deux objectifs connexes : donner aux candidat·e·s des occasions comparables de démontrer leurs capacités et empêcher tout·e candidat·e de bénéficier d'un avantage injuste par rapport aux autres. En vue de favoriser l'atteinte de ces objectifs, vous convenez que l'APEGA et les organismes de réglementation partenaires qui font usage de l'examen NPPE se réservent le droit d'annuler ou de ne pas révéler tout résultat d'examen lorsque, du seul avis de l'APEGA ou des organismes de réglementation partenaires, il s'est produit l'un des événements suivants : irrégularité lors de l'épreuve; tricherie; anomalie manifeste liée à l'identité d'un·e candidat·e ou falsification de cette identité; inconduite d'un·e candidat·e, notamment accès à des sites Web ou à du matériel non autorisés, ou plagiat; détection d'aberrations en matière de rendement pour lesquelles aucune explication raisonnable et satisfaisante ne peut être fournie; et résultats considérés comme invalides pour toute autre raison. Vous convenez que des agissements en contradiction avec n'importe lequel de ces principes, peu importe s'ils ont lieu avant, pendant ou après l'épreuve, pourraient entraîner l'invalidation de vos résultats d'examen ou d'autres sanctions, notamment la prise de mesures disciplinaires à votre encontre par l'APEGA ou un organisme de réglementation partenaire.

6. Vous convenez qu'aux fins de la surveillance à distance mise en œuvre lors de l'examen NPPE, votre matériel informatique doit être compatible avec le logiciel de surveillance requis. Vous convenez également d'utiliser l'outil d'essai du matériel (« test-it-out », aussi appelé « test your equipment ») pour vous assurer de cette compatibilité, tant avant le jour de l'examen que le jour même. Des efforts sont déployés pour s'assurer que les candidat·e·s qui éprouvent des difficultés techniques pendant l'examen puissent bénéficier d'une nouvelle date

d'épreuve, soit au cours de la même session, soit lors d'une session ultérieure. Cependant, vous convenez qu'il vous incombe de veiller à ce que votre environnement d'épreuve, votre matériel et votre connexion Internet vous permettent de passer l'examen NPPE. Vous convenez en outre qu'en cas de problèmes techniques attribuables à un manque de compatibilité, il se pourrait que vous ne soyez pas en mesure de passer l'examen et que vous deviez payer à nouveau pour repasser ce dernier.

7. Vous convenez qu'afin de permettre le processus de surveillance à distance nécessaire à la passation de l'examen NPPE, vous devrez bénéficier d'un accès administrateur à votre ordinateur et accepter d'installer un logiciel de surveillance à distance sur celui-ci. Tout logiciel installé sur votre ordinateur en vue de la passation de l'examen NPPE servira uniquement aux fins de surveillance de l'épreuve et pourra être désinstallé une fois l'examen terminé. Les informations recueillies pendant l'examen resteront confidentielles et ne seront pas communiquées à des tiers.

8. Vous convenez de vous comporter de manière professionnelle en tout temps, c'est-à-dire avant, pendant et après l'examen. Tout comportement inapproprié, notamment impolitesse, manque de respect, menaces ou comportement offensant envers toute personne qui surveille, organise ou supervise l'examen NPPE, sera signalé à votre organisme de réglementation et pourrait entraîner des mesures disciplinaires, y compris l'invalidation de vos résultats et le rejet de votre demande de permis d'exercice pour défaut de moralité.

**En tant que personne aspirant au titre de professionnel·le titulaire d'un permis d'exercice, vous avez l'obligation de signaler tout problème relatif à la sécurité de l'examen (p. ex. copie des réponses, ou circulation de tout matériel protégé par le droit d'auteur tel que le contenu de l'examen NPPE ou le contenu de l'examen blanc) dont vous avez connaissance, peu importe si le problème en question a lieu avant, pendant ou après l'examen. Ces incidents liés à la sécurité de l'examen NPPE peuvent être signalés de manière anonyme en écrivant à l'adresse suivante : [nppe@apega.ca](mailto:nppe@apega.ca).**

Afin de poursuivre et de pouvoir passer l'examen NPPE, vous devez vous assurer d'avoir lu, compris et accepté de respecter les conditions énoncées ci-dessus.

J'ai lu, j'ai compris et j'accepte de respecter les conditions énoncées ci-dessus.